

AR PREFECTURE

016-211601687-20150710-20150709D-DE
Reçu le 20/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil quatorze

Le 10 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2015

PRESENTS : MMES BOULAI – GAILHOUSTET –
MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

EXCUSES : MME COUTEAU – MM DESCLIDES –
ESTIENNE

POUVOIRS :

M. DESCLIDES a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M CABROLIÉ a été nommé secrétaire.

2015-07-09 D

Objet : Rétrocession d'une case de columbarium

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par une famille ayant quittée la commune pour la rétrocession d'une case de columbarium qu'elle avait acquise le 5 août 2011 pour 30 ans au prix de 600 €.

Monsieur le Maire précise que cette dernière souhaiterait que la commune lui rachète la case au prorata du temps passé à savoir 520 €.

Monsieur le Maire indique que cette somme ne sera versée qu'après retrait par la famille de l'urne de la case de columbarium.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la rétrocession de la case du columbarium pour un montant de 520 € et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 15 juillet 2015

Le Maire

Eric SAVIN

